

VILLE DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

À toutes les personnes intéressées par les demandes de dérogations mineures relatives aux immeubles sis aux adresses suivantes :

- 560, 65^e Avenue
- 484, 34^e Avenue
- 459, 72^e Avenue

Avis est par la présente donné par la soussignée, Me Julie Paradis, directrice du greffe et des affaires juridiques de la Ville de Saint-Zotique, que les membres du conseil municipal statueront sur les demandes ainsi présentées lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 15 septembre 2026, à 19 h, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :

Lot numéro : 6 334 886

Adresse civique : 560, 65^e Avenue

Demande C2026-02057 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Chapitre 5 – Tableau 21

Nature et objet : Réduire la marge de recul latérale pour permettre la construction d'une remise attenante au bâtiment principal:

- Réduction de la marge latérale gauche à 1,50 m au lieu de 3.50 m

2. Identification du site concerné :

Lot numéro : 6 689 621

Adresse civique : 484, 34^e Avenue

Demande C2026-02404 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Chapitre 11 – Article 11.5 – Tableau 31

Nature et objet : Réduire le nombre de cases de stationnement pour l'usage résidentiel:

- Fournir 61 cases de stationnement au lieu de 72 exigé

Réduire le nombre de cases de stationnement pour l'usage commercial/services:

- Fournir 80 cases de stationnement au lieu de 86 exigé

Demande C2026-02404 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Chapitre 11 – Article 11.3 d)

Nature et objet : Réduire le % de cases de stationnement qui doit être aménagé dans une aire souterraine :

- Réduction à 43% au lieu de 70% exigé

Demande C2026-02404 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Chapitre 11 – Article 11.3 f)

Nature et objet : Pour un bâtiment d'usage mixte, permettre le stationnement en cour avant:

- Permettre le stationnement en cour avant au lieu d'en cour latérale ou arrière

3. Identification du site concerné :

Lot numéro : 6 711 193

Adresse civique : 459, 72^e Avenue

Demande C2026-02487 : Règlement de zonage numéro 529 :

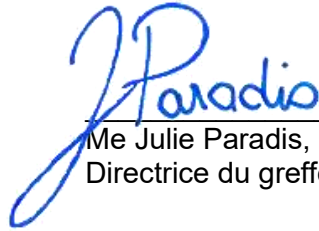
- Annexe 2 – Grille des spécifications 296 Ha

Nature et objet : Réduire la marge de recul avant pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée:

- Réduction de la marge avant à 5.00 m au lieu de 6.10 m exigé

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures.

Donné à Saint-Zotique, ce 28^e jour du mois d'août 2026.



Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques